

tion de l'âme avec Dieu. Or l'âme humaine s'élève naturellement vers son créateur en raison de son degré de pureté, et Dieu se communique à elle dans la même mesure.

C'est au jeune Samuel que le Seigneur découvrit la funeste destinée d'Héli et des siens.

C'est pour cet âge privilégié que Jésus-Christ prononça cette parole de tendresse : Laissez-les venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

C'est encore à des enfants que la Reine du ciel apparut à la Salette, à Lourdes, à Pontmain.

Nul doute que leur prière ne soit agréable à Dieu, qu'elle ne leur soit nécessaire pour la conservation de cette innocence qu'ils ont sans le savoir et qui aujourd'hui court tant de dangers dès le plus bas âge.

D'ailleurs, cette partie de l'enseignement religieux est la plus facile à inculquer aux jeunes enfants, en qui prédomine la mémoire. De plus, les formules des prières, jointes au don de la foi, qu'ils ont reçu au baptême, et à l'action de la grâce divine qui opère secrètement en eux, déposent dans leur esprit des notions vagues sans doute, mais réelles des mystères les plus profonds.

Il sera facile à l'instituteur, de prendre dans ces formules, un point de départ pour l'exposition des dogmes, de les y rattacher et d'en fixer à tout jamais la notion dans la mémoire des élèves, qui demeurent fidèles à la récitation des prières quotidiennes du matin et du soir.

**PROGRAMME.**—Comme je viens de le dire, les prières sont enseignées aux enfants de la division inférieure dès leur entrée à l'école. L'instituteur s'efforcera de leur donner une explication simple et facile du sens des formules, et d'exciter dans les cœurs les sentiments qui y correspondent.

Le procédé le plus convenable, ou plutôt le seul possible, puisqu'il s'agit d'enfants qui ne savent pas lire, est le *répétitoire*. Le maître, après avoir prononcé lui-même trois ou quatre mots, les fait répéter d'abord individuellement, puis simultanément, pour continuer de la même manière jusqu'à ce que les élèves connaissent tout le texte de la prière. A mesure que ces derniers feront des progrès dans la lecture, on s'aidera de l'écriture au tableau noir, ou du manuel qui renferme le formulaire des prières.

Cette même marche peut s'appliquer à l'enseignement de la lettre du catéchisme pour les enfants qui ne savent pas lire, mais il faut avoir soin d'y introduire la question dans la réponse.

Voici à peu près l'ordre à suivre dans l'enseignement des prières : 1° Le *signe de la croix*, 2° le *Notre Père*, etc., et le *Je vous salue Marie*, etc., 3° *Je crois en Dieu*, etc., 4° *Je confesse à Dieu*, etc., 5° les *actes des vertus théologales*, et l'*acte de contrition*, 6° les *commandements de Dieu et de l'Eglise*, 7° les *prières avant et après le repas*, 8° les *prières du matin et du soir*, 9° l'*Angelus*, 10° le *De profundis*, 11° enfin, les *répons de la messe*.

Celles de ces prières qui n'auront pas été apprises dans la division inférieure, le seront dans la division moyenne.

De temps en temps, le maître les fera répéter toutes sous forme de récapitulation, exigeant une récitation d'autant plus parfaite que les élèves seront plus avancés.

*Spécimen de leçon* : Je veux enseigner l'*Acte de charité* aux élèves de la division inférieure. Eh bien, je leur dis : Mes petits enfants, nous allons apprendre l'*Acte de charité*. Et, après avoir prononcé lentement et distinctement la première partie de la formule : *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur .....* je la fais répéter individuellement